

Professorat des écoles



Objectifs

La licence professorat des écoles (LPE) est une formation pluridisciplinaire. Elle prépare à l'entrée dans le métier et au concours de recrutement de professeur des écoles, positionné en 3^{ème} année de licence (L3). Cette formation comporte des enseignements visant à développer les connaissances dans les matières enseignées à l'école (français, mathématiques, EPS, sciences, histoire-géographie, langues vivantes). Elle introduit également les bases de la pédagogie et le fonctionnement du système éducatif.

Effectifs L1



Stages

12 semaines de stage réparties sur les trois années de licence, soit quatre semaines de stage chaque année de LPE.

Sectorisation géographique

Le secteur géographique prioritaire concerne toute l'Académie de Nantes.

Pré-requis

Les attendus :

- manifester un intérêt marqué pour les questions d'éducation et d'apprentissage
- disposer d'une bonne culture générale
- disposer d'un bon niveau rédactionnel et de compétences avérées en matière d'expressions écrite et orale
- disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- savoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Organisation des études

BACCALAURÉAT

Licence 1

Professorat des écoles

Licence 2

Professorat des écoles

Licence 3

Professorat des écoles

Programme de la formation

Bloc 1 - S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire

- Consolider la maîtrise des disciplines enseignées à l'école (français, mathématiques, langage, etc.)
- Découvrir les caractéristiques et les priorités de l'enseignement à l'école primaire (acquisition du langage, apprentissage de la lecture, numération, motricité, etc.)
- Préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE (Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles)

Bloc 2 - Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage

- Comprendre le développement de l'enfant, ses façons d'apprendre, les étapes des cycles scolaires, la diversité des élèves, ainsi que les pratiques d'enseignement et d'évaluation

Bloc 3 - S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier

- Présentation des valeurs de la République, du fonctionnement du système éducatif français et ses enjeux actuels, des droits et devoirs du fonctionnaire
- Maîtriser les relations avec les partenaires de l'école, notamment avec les familles
- Préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE

Bloc 4 - Construire son projet professionnel

- Se familiariser pleinement avec les situations concrètes d'enseignement
- → 12 semaines de stage en école ou autre structure éducative. Accompagnement pendant ces stades, échanges avec des professionnels, travail en groupe et découverte d'autres métiers de la formation

Professorat des écoles



Et après ?

Poursuites d'études à Nantes Université après une L3 Professorat des écoles

- Master Master Enseignement et Éducation (M2E) professorat des écoles (1^{er} degré) *Pour les étudiants titulaires de la licence LPE et lauréats du concours de professeur des écoles (CRPE) : inscription automatique en M1 dans le département d'obtention du CRPE*
- Autres masters en lien avec l'enseignement et l'éducation après une candidature via la plateforme MonMaster

Secteurs et métiers

- Enseignement, éducation, formation

Contacts

Scolarité Inspé 1er degré :
(de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

02 53 59 24 33
02 53 59 24 18
02 53 59 24 20

inspe-scolarite@univ-nantes.fr

JPO

Le 30 janvier à Nantes et le
6 février 2027 à la Roche-
sur-Yon et à Saint-Nazaire.

Rythme de cours et travail personnel en L1

L1 : 530 h, L2: 537 h, L3: 523 h sur environ 26 semaines annuelles soit environ 20 heures de cours hebdomadaires.

Temps de travail personnel attendu équivalent à : 1/3 accompagné (formation sur site) et 2/3 personnel (stage compris).

À l'université, vous ne serez jamais seul-e

Un accompagnement pour réussir vos études



Les équipes vous aident à faciliter la transition entre le lycée et l'université à travers, une semaine de rentrée, un apprentissage de la méthodologie de travail universitaire, du tutorat étudiant, etc.



Tout au long de l'année, vous êtes accompagnés dans la construction de votre parcours de formation (il existe plusieurs dispositifs dédiés à l'orientation et la réorientation) et à la professionnalisation de vos études (stage, CV, lettre de motivation).

Enrichir son parcours



Tous-tes les étudiant-es de première année peuvent faire un stage pour tester leurs projets d'orientation.



Vous pouvez partir à l'international dans le cadre de vos études (350 universités partenaires).



Vous pouvez faire une césure pendant votre cursus.

Une vie étudiante riche et des services pour vous accompagner



Santé et handicap



Culture



Entrepreneuriat



Sport



Insertion
et orientation



Bibliothèque



Restaurant
universitaire



Partir
à l'étranger

lyceens.univ-nantes.fr